



Communiqué de presse

Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 20 mars 2019

Une nouvelle passerelle en gare d'Ottignies, pour une meilleure accessibilité des quais et du parking

Ce mercredi 20 mars, la SNCB et Infrabel mettent officiellement en service la nouvelle passerelle piétonne de la gare d'Ottignies. D'une longueur de 72 mètres et dotée de 3 ascenseurs, elle est destinée à améliorer l'accessibilité des quais et du parking dit « des Villas ». Cet ouvrage recrée aussi un lien direct entre le parvis de la gare et les quartiers situés en surplomb. L'investissement s'élève à 2,8 millions d'euros, répartis entre Infrabel et la SNCB.

Le chantier d'aménagement de cette nouvelle passerelle a été lancé en février 2018. Infrabel a assuré le gros œuvre, à savoir la structure de la passerelle, pour un montant de 1,6 millions. La SNCB a quant à elle pris en charge les finitions et les équipements d'accueil du voyageur, dont les accès aux quais (escaliers et ascenseurs), les équipements pour les personnes à mobilité réduite (rampes, mains courantes et dalles podotactiles pour les personnes malvoyantes), le revêtement de sol, la couverture de la passerelle et des escaliers, l'éclairage, les garde-corps et la signalétique. Ces aménagements représentent un budget de 1,2 millions.

Améliorer les flux de voyageurs

En termes d'affluence, la gare d'Ottignies est l'une des premières gares de Wallonie. Chaque jour, en moyenne, quelque 22.000 usagers du rail transitent par cette gare. Jusqu'à aujourd'hui, l'accès aux quais se faisait principalement par le couloir sous voies accessible depuis le bâtiment de gare ; une minorité de voyageurs utilisant la passerelle située à l'extrémité des quais côté Bruxelles.

Dès aujourd'hui, avec la mise en service de la nouvelle passerelle, le confort de chacun va être considérablement accru. L'orientation des escaliers de la nouvelle passerelle a été étudiée pour faciliter les flux entre le parvis de la gare (et la gare des bus) et les quais desservis par les trains IC et P vers Bruxelles et Namur. Désormais, les personnes à mobilité réduite ont également à leur disposition 3 ascenseurs qui leur permettent d'accéder facilement aux quais, aux parkings et à la gare depuis les quais. Grâce à la couverture de la passerelle, les accès aux quais sont à l'abri des intempéries. Enfin, le parking des Villas et le quartier voisin (où se trouvent la Clinique Saint-Pierre et l'Athénée Royal d'Ottignies) voient eux aussi leur accessibilité améliorée grâce à cet ouvrage prolongé, côté parking, par une rampe pour personnes à mobilité réduite et un escalier en béton.

Adaptable à la configuration future des voies

D'une longueur de 72 mètres, pour une largeur de 2 mètres, la passerelle est composée de 5 travées. Elle est faite d'acier et de béton et culmine à 7 mètres au-dessus des rails. Cet ouvrage se veut durable, raison pour laquelle il a été conçu en prenant en compte l'agencement actuel des voies mais aussi l'implantation future des voies et quais (dans le cadre des travaux « RER » de mise à 4 voies et à 160 km/h de la ligne 161). Mi-2022, 2 nouveaux escaliers et un nouvel ascenseur seront ainsi installés.

L'ancienne passerelle en béton, située en retrait côté Namur, sera démontée par Infrabel lors d'une coupure exceptionnelle du trafic ferroviaire prévue au cours de l'été 2019.



Une mise à fruit désormais progressive

Les travaux du RER, qui consistent en une mise à 4 voies de 5 axes principaux dans un rayon de 30 kilomètres autour de la capitale, ont été relancés en mars 2018 sur la ligne 161 Bruxelles-Ottignies-Louvain-la-Neuve, et en février 2019 sur la ligne 124 Bruxelles-Nivelles. Cette relance a été rendue possible par l'apport d'un financement complémentaire d'1 milliard € dégagé par le Gouvernement fédéral.

Pour ce qui concerne la gare d'Ottignies, la relance effective des travaux est prévue pour la deuxième moitié de cette année 2019. Les équipes techniques procéderont alors au démontage des voies situées à l'Ouest de la gare. Les travaux de génie civil nécessaires à l'aménagement des 2 nouvelles voies commenceront, eux, en 2020. Ils seront suivis de la phase d'installation des éléments techniques ferroviaires (voie, signalisation, caténaire,...)

L'exploitation des 4 voies de la L161 est prévue pour fin 2026. Mais la mise à fruit des 4 voies entre la gare de Watermael et l'entrée de La Hulpe (site dit de « Bakenbos »), prévue en 2025, apportera déjà un bénéfice direct et significatif pour les clients.

Des travaux sont également prévus dans le cadre des projets d'investissement en gare d'Ottignies. Parmi ceux-ci, les réaménagements des quais débuteront en 2019 et concernent, entre autres, le revêtement de sol, les auvents, les abris, les sièges et bancs, les poubelles, les cadres horaires lumineux, la signalétique, etc.

Chaque jour en semaine, plus de 400 trains passent en gare d'Ottignies entre 4h50 et 23h51, pour conduire plus de 22 000 voyageurs vers Bruxelles, Louvain, Namur et Liège.

Plus d'infos ?

Service de presse Infrabel
Frédéric Sacré
+32 499 59 03 55 / +32 2 432 26 56
frederic.sacre@infrabel.be

Service de presse SNCB
Vincent Bayer
+32 490 13 50 01 / +32 2 528 30 03
presse@sncb.be - www.sncb.be